



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

suicide

Question écrite n° 128773

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la question préoccupante du suicide et de la tentative de suicide chez nos compatriotes. Les chiffres les plus récents de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur le suicide datent de 2009, et ont été collectés en 2008. Ils dénombreaient 10 500 suicides sur une année, révélant une inquiétante inversion de tendance : alors que le nombre de décès par suicide baissait depuis 1987 (après le pic de 12 525 morts en 1986), les années 2008 et 2009 ont marqué un redémarrage à la hausse : 10 127 en 2007, 10 353 en 2008, 10 499 en 2009. C'est un chiffre élevé, qui classait alors la France parmi les nations les plus touchées en Europe et place le suicide parmi les problèmes majeurs de santé publique. Entre la collecte des chiffres et leur publication, il y a en France un décalage de deux années - notamment dû, selon l'Inserm, à l'attente de décisions de justice sur d'éventuelles investigations avant la transmission des certificats de décès. Les statistiques 2010 ne seront donc disponibles qu'à l'automne. Cette situation doit être améliorée, aussi lui demande-t-il ce qu'elle compte faire pour améliorer notre connaissance de ce phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128773

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1494

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)